

## avoire la natonalité française

## Par smitchou, le 29/04/2011 à 17:42

bonjour.ma mére et née en france en 28/11/1961 elle a fait ses étude primaires en france é elle a aussi travaillée en france jusqu'a son mariage avec mon pére en 1986 tout ce temp là alle elle avait une résidence et il lui en enlevais il lui ont retiré sans savoire pourquoi... la question et:

est ce que elle peut refaire ses papiers ou non est merci d'avance

## Par Domil, le 29/04/2011 à 17:45

Le fait d'être née en France ne donne pas forcément la nationalité. Elle est de quelle nationalité, Algérienne ? Que lui a-t-on enlevé ?

Par smitchou, le 29/04/2011 à 18:16

elle a la natonalité algerienne et elle vie en algerie et il ont enlever sa resedence en 1993

Par Domil, le 29/04/2011 à 18:21

En 1993, elle vivait où?

Où vit-elle?

Par smitchou, le 30/04/2011 à 18:26

elle vivait en algerie mais elle passait ses vacance en france avec visa